

**CONVOCACTION**

Date : 13 février 2024

Affichée le : 13 février 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 28  
Votants : 39  
Pouvoirs : 11  
Absent : 0

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE - M. Gérald FACCHINI.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE : 21 février 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

27 FEV. 2024

**Absents représentés**

Mme MOUSSATEN	Pouvoir à Mme LAMBRE
M. LEMAIRE	Pouvoir à Mme LEHNER
M. MARTIN	Pouvoir à Mme ALKAYA
Mme DUHIN	Pouvoir à M. DEME
Mme SAKHO	Pouvoir à M. VILLEMMAIN
Mme HAMADOUC	Pouvoir à M. BULUT
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à M. AÏT MESSAOUD
Mme SENET	Pouvoir à M. BOUKHACHBA
Mme JACQUEMART	Pouvoir à M. KA
Mme M'BAYE	Pouvoir à M. BOULHAMANE
M. LUCAS	Pouvoir à Mme MEHADJI

**Secrétaire de séance** : Jessica ELONGUERT

**2 Présentation du rapport général d'activités 2022 de l'ACSO**

■ **Rapport de présentation :**

**Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire**

Le rapport retraçant l'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a été adressé à la Ville de Creil, par courriel. Il a été adopté par le conseil communautaire en date du 14 décembre 2023.

Conformément au décret n°2000-404 en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995, ledit rapport doit faire l'objet d'une présentation au conseil municipal, en séance publique.

En conséquence, il vous est présenté le rapport d'activités 2022, qui vous a été transmis par courriel avec les projets de délibération.

Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote de la part du conseil municipal.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la présentation du rapport d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.5211-39,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2023, adoptant le rapport d'activités de

l'année 2022,

Vu l'avis de la commission Finances et Synthèse en date du 05 février 2023,

Vu le rapport ci-annexé,

Considérant que Monsieur le Maire doit présenter chaque année à son conseil municipal le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO),

Considérant que la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO) a transmis à la Ville de Creil ledit document,

Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 39	Pour : 39	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Prend acte du rapport annuel d'activités 2022 de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise (ACSO).

**27 FEV. 2024**

CREIL, le

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



Publication électronique sur le site internet de la Ville le

Madame Jessica ELONGUERT



La secrétaire de séance

**27 FEV. 2024**